



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 34270

## Texte de la question

M. François Patriat attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la question de la représentation des retraités dans les organismes appelés à recueillir et formuler des avis sur les sujets qui les concernent directement. Cette participation avait été suggérée par une circulaire ministérielle du 7 avril 1982 relative à la politique sociale et médico-sociale, qui invitait les administrations et les collectivités de toutes natures à associer des personnes âgées et des retraités aux missions et commissions qui ont à connaître des problèmes touchant à la vie quotidienne du pays. Pourtant, elle n'a jamais été suivie d'effet. Aussi, et compte tenu de l'actualité, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle envisage de prendre afin d'encourager cette participation.

## Données clés

**Auteur :** [M. François Patriat](#)

**Circonscription :** Côte-d'Or (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 34270

**Rubrique :** Retraites : généralités

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** emploi et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 août 1999, page 5120

**Question retirée le :** 20 novembre 2000 (Fin de mandat)